

Réf: Dossier 194564

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ROI DES SAUCISSES DE BABI SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY CENTRE,
Lot 62, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mars 2023 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 01 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ROI DES SAUCISSES DE BABI
SARL »

Objet : Restauration , Alimentation , Traiteur , Evènementiel , Divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Enfin plus généralement, toutes opérations commerciales financières et immobilières , se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptible d'en faciliter le développement , la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY CENTRE,
Lot 62, Ilot 0

Dirigeant(s) M KOULEON MANHENI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01561 du 10/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19551/GTCA/RC/2023 du 10/03/2023

